



Les ressources affectées sous la forme de budgets annexes et les comptes d'affectation spéciale en République du Tchad

Du 07 au 19 août 2017

Une mission sur les recettes affectées, sous la forme de budgets annexes et les comptes d'affectation spéciale, s'est déroulée au Tchad du 7 au 19 août 2017. La mission avait pour objectif d'améliorer la présentation des opérations budgétaires dans la loi de finances en y intégrant les opérations sur ressources affectées.

Cette mission d'assistance technique s'inscrit dans le cadre du programme d'activité du centre approuvé par le Comité d'orientation d'AFRITAC Centre du 28 mars 2017 à Kinshasa, et a permis d'exécuter plusieurs tâches :

- Identification des différentes affectations de recettes, leurs sources légales ou réglementaires ;
- Organisation d'un atelier sur les budgets annexes et les comptes spéciaux ;
- Elaboration des modalités de prise en charge des affectations de recettes dans la loi de finances en recettes et en dépenses.

La mission a identifié un budget annexe et plusieurs comptes spéciaux du trésor à intégrer dans le budget de l'Etat. Des recommandations ont été faites dans le sens de l'amélioration de l'exhaustivité du Budget de l'Etat et de la traçabilité des opérations sur les recettes affectées d'une part, et d'autre part sur l'amélioration de la tutelle technique et financière des établissements publics à caractère administratif.